

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2015

Absents :

Isabelle DELORME pouvoir à Alain LIMOUSIN
Didier POMMIER pouvoir à Pierre CREPINGE
Jean Louis VRAY pouvoir à Alain LIMOUSIN
Pierre PONTVIANNE pouvoir à Bernadette EL ASRI

Secrétaires :

Pierre CREPINGE et Bernard ORIOL

Approbation du compte rendu de séance du 27 mai 2015.

PERSONNEL

Mme Mallory LAURENT ne reprendra pas le travail car son arrêt maladie est prolongé et son contrat de travail se termine le 31 août 2015.

Un nouvel appel à candidature sera lancé pour son remplacement.

Mme Dominique DURET reprendra le 1^{er} juillet en fonction de ses possibilités.

ECOLE

Compte rendu du Conseil d'école :

- ° L'effectif pour l'année scolaire 2015-2016 est estimé à 175 élèves.
 - ° Petite section : une enseignante estime que les journées peuvent être difficiles pour les petits enfants présents à l'école, de la garderie du matin à celle du soir. Une réflexion peut être menée sur les horaires et, une information sera faite auprès des parents concernés.
 - ° Projet de voyage 2016 : réorganiser une classe transplantée comme celle réalisée cette année à Paris (Ecole et cinéma).
 - ° Une enseignante a informé le conseil d'école des perturbations qu'elle a subit suite à quatre changements d'ATSEM au cours de l'année scolaire.
- Le Maire a rappelé à cette occasion que les personnels du périscolaire sont sous sa responsabilité.

Compte rendu de la réunion du personnel « école »

° Ces derniers temps, des problèmes de communication sont apparus entre les enseignants et le personnel du périscolaire. Ces derniers (à l'exception du cuisinier de l'école) se sont réunis pour échanger sur les problèmes rencontrés.

A la suite de cette rencontre, un compte rendu a été fait au directeur de l'école. Depuis, une amélioration est constatée.

° Périscolaire : L'association promotion de l'emploi dans le Haut Forez nous a informé dernièrement que pour l'année 2015-2016 ils ne pourraient plus facturer les deux intervenants pour des raisons de responsabilité professionnelle, d'autres solutions doivent être trouvées.

Le professeur de dessin souhaite arrêter à la fin de cette année scolaire.

Une réunion a été organisée avec tous les intervenants au périscolaire afin de trouver une solution à ces défections. Trois solutions peuvent être envisagées :

- 1- Diminuer le nombre d'activités
- 2- Donner les heures à des intervenants déjà sous contrat avec la Mairie
- 3- Engager de nouveaux professeurs

La solution n° 2 a été retenue.

° Demande d'inscription d'enfants ne résidant pas sur la commune pour l'année 2015-2016 : Un entrepreneur souhaite pouvoir inscrire les enfants de sa compagne à l'école de Luriecq alors qu'ils résident sur la commune de Marols. Après accord du Maire de Marols, le Conseil municipal validera exceptionnellement cette demande du fait que cet entrepreneur a son entreprise implantée sur la Commune.

JURES D'ASSISES

Une réunion s'est tenue le mardi 16 juin à Montbrison pour choisir les jurés d'assises. La désignation s'est faite par tirage au sort et la commune de Luriecq n'a pas été retenue.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte rendu de la réunion de la commission finances : le prévisionnel budgétaire laisse apparaître un déficit en 2018 si rien n'est fait (économies ou augmentation des ressources).
La charge de l'emprunt pour financer l'installation de la fibre optique (projet THD – Très Haut Débit) sera importante.

- FPIC (Fonds de Péréquation InterCommunal) : Afin de limiter les charges de la communauté de Communes, il est proposé de limiter la subvention du FPIC qu'elle verse à chaque commune. Son montant en 2015 ne serait pas augmenté et donc équivalent à celui de 2014 (16 464 € pour la commune de Luriecq).
Le conseil municipal prend une délibération en ce sens.
- Une réflexion est menée pour une participation de chaque commune au budget de la Communauté de Communes afin de faire face à la nouvelle charge d'emprunt liée à l'installation de la fibre. Elle pourrait être en fonction du nombre de prises installées.

TRAVAUX EN COURS

- Compte rendu de la réunion avec le Sous-Préfet : Monsieur le Maire a rencontré le sous-préfet et lui a exposé les projets de la Commune :
 - o Aménagement de la « maison Boyer » : Il a été évoqué la possibilité de confier l'opération à un bailleur social (solution écartée par le Conseil). La Mairie aurait droit à une subvention (DETR) pour ce projet, d'environ 20 % du montant des travaux.
 - o Extension du terrain de la Chana : Problème du terrain en indivision avec de nombreux propriétaires. Le sous-préfet estime qu'une déclaration d'utilité publique (DUP) peut être lancée. Préalablement, il y aura lieu de faire évaluer cette parcelle par les Domaines. A la fin de l'enquête publique un arrêté préfectoral pourra être pris et l'acquisition se faire au prix déterminé par les Domaines. Les fonds seront mis sous séquestre dans une étude notariale.
 - o Le sous-préfet pense également que la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) perçue en 2015 devrait être maintenue en 2016.
- Voirie 2015 : Choix des entreprises :
Le coût de réfection de certaines voiries de Nurols, Triols, Les Fours, du Cros Forêt et de Reiriecq est estimé à 47 365 €. La subvention (45%) sera de 21 000 €. Les devis sont les suivants :
Eurovia : 45 170.30 € - Eiffage : 39 036 € - Colas : 45 090.90 € avec une variante à 39 658.13 €. La préférence est donnée à l'offre d'Eiffage en ajoutant de nouvelles voiries pour arriver au budget de 47 000 €. Le Conseil municipal donne délégation à la Commission voirie pour finaliser ce dossier.
- Maison BOYER : Le dossier a été revu pour tenir compte d'un budget travaux de 700 000 € H.T. maximum. Soit un budget global d'environ 1 000 000 € T.T.C. Le projet prévoit la création de deux appartements et un local commercial en R.D.C. ainsi que trois appartements au 1^{er} étage.
- PLU (réunion du 17 juin) – Boisement (réunion du 12 juin) :
 - o Boisement : un travail de réflexion est en cours. Monsieur André CHAPUIS propriétaire d'une parcelle de terrain à Triols souhaiterait qu'elle soit déclarée constructible. L'étude en cours concernant le PLU, ne permet pas au Conseil de se positionner dans l'immédiat.
 - o PLU : lors de la réunion du 17 juin, les membres du conseil se sont rendus à la zone de la Chana et au Fangeat pour visualiser les parcelles déjà évoquées lors des précédentes réunions.
- Bulletin municipal :
Il est terminé et en cours de relecture. Une distribution dans les boîtes aux lettres est envisageable pour la première quinzaine du mois de juillet.
- Compte rendu du SIDECM : Adduction d'eau : une étude est en cours pour établir une liaison entre les hameaux de Charbonnières et Ulliecq (Problème de pression et de qualité de l'eau). Une connexion peut également être envisagée entre Azols, Charbonnières et Ulliecq pour faire face aux besoins en eau à tout moment. Un fourreau a d'ores et déjà été positionné en traversée de la départementale.
- Demande de subvention – Enveloppe Cantonale de Solidarité :
Pour l'obtenir, il faut faire une demande au Département en précisant les projets. Il sera donc indiqué les panneaux d'affichage, le mobilier de bureau de la Mairie et les investissements informatiques.
- Fauchage Chenereilles : Comme l'année dernière, un employé communal officiera sur la commune de Chenereilles. Les conditions financières seront inchangées.
- Achat PC portable : La Mairie souhaite se doter d'un PC portable et ne plus emprunter celui de l'école. Un devis a été demandé à la société ERENET. Le Conseil valide ce choix.
- APAVE – devis pour vérification des bâtiments communaux : La vérification des installations

électriques dans les établissements recevant du public (ERP) est une obligation légale. Le Conseil valide le devis de 2 300 €.

QUESTIONS DIVERSES

DIA CHAPUIS Liliane / DAURELLE Anthony – Les Prés Cachard

DIA FAURE Jacques / KAHLAOUI Michel – Les Rameaux

DIA Forézienne de Promotion / Alves Faure – Sagne du Crozet

LA COMMUNE NE PREEMPTÉ PAS

Préparation de la vogue :

Elle se déroulera lors du week-end des 18 et 19 juillet 2015. A cette occasion, plusieurs associations se sont réunies : Comité d'animation, les Classards, le Football club luriecquois et la Chasse. Le feu d'artifice sera tiré le samedi soir.

Point sur les vacances :

Un point est fait sur les congés des adjoints et du Maire pour cet été. Un baptême et un mariage seront à célébrer le 1^{er} août prochain.

Inauguration ERA : elle aura lieu le samedi 5 septembre en présence de Monsieur le sous-préfet.

Changement de percepteur à la perception de Saint Bonnet le Château : Nicolas GANZER changera d'affectation en date du 1^{er} septembre 2015. L'ancien percepteur de la commune de Saint Jean Soleymieux, Jean Michel THEVENON, assurera l'intérim jusqu'à la fin de l'année.

Remerciements reçus pour les subventions accordées :

- Secours populaire
- Restos du cœur
- Délégués départementaux de l'Education Nationale (DDEN)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE VENDREDI 31 JUILLET 2015 A 20h30.